

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION du comité Directeur Comité AURA

Du Lundi 21 juillet 2025 en visio

I. Ordres du jour

Sujet I.01 – Validation des demandes budgétaires saison 2025-2026	4
Sujet I.02 – Divers	7

Comité directeur				
		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
HELSTROFFER Renaud	Président	X		
TARDIVEL Yannick	Président adjoint		X	
RACHET Laurent	Trésorier	X		
BONTOUX Pierre-Jean	Trésorier adjoint – 3 ^{ème} Vice-président	X		
AUDOUY Patricia	Secrétaire	X		
BESZTERDA-LESIGNOLI Lidia	Secrétaire adjointe	X		
HELME Thierry	1 ^{er} Vice-président	X		
PARENT Marc	2 ^{ème} Vice-président		X	
BRENOUX Thierry	4 ^{ème} Vice-président	X		
BARDASSIER Laurent	Administrateur			X
BORDIGNON Christian	Administrateur			X
BOULLY Sylvie	Administratrice	X		
CROZAT Paul	Administrateur	X		
GRAND Sébastien	Administrateur/Suppléant 1			X
GRIMBERT Maud	Administratrice		X	
GROSBOIS Guy	Administrateur	X		
KAPFER Yves	Administrateur	X		
MAGNIN Laurence	Administratrice/Suppléante 2			X
MEDARD Charline	Administratrice/Suppléante 3	X		
PONTAL Jehan	Administrateur	X		
VERDIER Laurence	Administratrice	X		
VINCENTI Marthe	Administratrice			X
BEL Jean-Marc	Représentant SCA			X

Présidents commissions comité AURA :

NOMS	COMMISSIONS	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
PEAN Philippe	Apnée			X
TROUBAT Olivier	Archéologie			X
COLAS Régis	Environnement/Biologie			X
VERDIER Laurence	Handisub®	X		
PAULIN Karine	Hockey subaquatique			X
MERCIER GUYON Charles	Médicale			X
FERRIER Pascale	Nage avec palmes	X		
AUDOUY Lauriane	NEV		X	
LE CORRE Laurent	PSP			X
PHILIPPS Benoit	Souterraine			X
VAUTEY Alex	Technique			X
SECRET Ghislaine	Tir sur cible			X
HERESON Franck	Vice-président souterraine			X

Invités :

JABOBS Jean-Luc	Représentant photo/vidéo			X
-----------------	--------------------------	--	--	---

Président de séance : Renaud HELSTROFFER

Secrétaire de séance : Patricia AUDOUY

Le quorum est atteint quand 1/3 des membres du comité directeur est présent c'est-à-dire 7 membres.

Le nombre de membres présents lors de ce comité directeur du 21 juillet 2025 est de 13 membres. Le quorum est donc atteint.

Les membres présents donnent leur accord pour l'enregistrement de la réunion à des fins de rédaction.

La majorité des demandes soumises par les CODEPs et commissions du Comité AURA avait été traitées lors du Comité Directeur du 28 juin 2025. Certaines demandes demandaient des précisions et d'autres avaient été reçues trop peu de temps avant le Comité Directeur et n'avaient pu être traitées.

Sujet I.01 – Validation des demandes budgétaires saison 2025-2026

****Commission archéologie :***

Deux demandes supplémentaires :

- Initiation plongée rivière pour un montant de 1500 euros, qui entre dans les règles budgétaires.
- Stage de mesure dans les carrières romaines de Martigues pour un montant de 800 euros. Cette action ne rentre pas dans les règles budgétaires. Le Comité Directeur souhaite des précisions supplémentaires avant de prendre une décision.

****Commission hockey subaquatique***

Une demande de prise en charge, hors règles budgétaires, pour des déplacements lors d'un championnat du monde jeunes en 2026 (10 participants, 1000 euros par déplacement pour un total de 10 000 euros) dont le lieu n'est pas confirmé (probablement le Québec). Cette demande, émise lors du Comité Directeur du 28 juin 25, nécessitait des informations complémentaires et n'avait pas été validée. Le trésorier a sollicité la commission mais n'a pas eu de retour.

Cette demande pourra être reconsidérée ultérieurement, en tant que demande exceptionnelle, une fois que des informations plus précises seront transmises.

Vote pour les autres actions du budget prévisionnel hors l'action ci-dessus.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adopté à l'unanimité des votants.

***Commission nage avec palmes**

L'action formation cadre en milieu naturel – formation MEF1, présentée lors du CD du 28 juin 25, était hors règles budgétaires car ne correspondait pas à la notion de stage initial ou final. Cette demande a été requalifiée et fusionnée en stage capitalisation MF1 ou MF2 pour un montant de 1400 euros et entre dans les règles budgétaires.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adopté à l'unanimité des votants.

***CODEP 01**

Une action mélangeait anniversaire du CODEP 01 et conférence ce qui posait problème pour la prise en charge. Les éléments du projet ont été séparés avec une demande de participation uniquement pour la conférence pour un montant de 620 euros.

Demande d'action supplémentaire :

- Formation TSI qui entre dans les règles budgétaires pour un montant de 120 euros.

Vote pour l'ensemble du budget prévisionnel dont les deux demandes ci-dessus :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adopté à l'unanimité des votants.

***CODEP 69**

Deux actions concernant le sport santé avait besoin d'être précisées :

- Formation d'encadrants sport santé, de deux jours, avec une demande de participation du Comité AURA, de 800 euros sur un montant total de 2160 euros. Le différentiel a fait l'objet d'une demande ANS.

Certains membres du Comité Directeur estiment que cette formation, ayant une portée régionale, devrait être financée par la région AURA et non seulement par le CODEP 69. Il est proposé que cette formation soit ouverte à d'autres départements du Comité AURA et ainsi permettre un financement plus important de la région.

- Journée de sensibilisation sur les bienfaits du sport santé pour un montant de 1070 euros mais sans demande de participation du Comité AURA.

Vote pour la première action :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adopté à l'unanimité des votants.

***CODEP 74**

Deux nouvelles demandes :

- Recyclage module MPC/EH1 : 240 euros demandées. Il est précisé qu'il s'agit d'un rattrapage, du module mental-psychique-cognitif, pour les personnes ayant obtenu la certification EH1 il y a plus de 3 ans, afin d'être en conformité avec la formation actuelle qui intègre les deux modules dans la même formation.
- Formation EH1, qui entre dans les règles budgétaires, pour un montant de 720 euros.

Vote pour les deux demandes ci- dessus :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adopté à l'unanimité des votants.

***CODEP 43**

Lors du Comité Directeur du 28 juin 25, il avait été souligné le manque de cohérence des participations demandées qui étaient supérieures au budget annuel prévisionnel du CODEP 43. Il est proposé de voter le budget tel quel.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adopté à l'unanimité des votants.

***Commission NEV**

Demande de prise en charge des juges et chronomètres pour le sélectif régional qui se déroulera lors de la traversée de Lyon à la palme (Thalassa).

La commission NEV a déjà demandé un budget, pour ce sélectif, qui a été accepté, pour un montant de 900 euros.

Le budget prévisionnel de la commission apnée n'a pas été transmis malgré les relances.

***Demande exceptionnelle de la commission tir sur cible :**

Achat de matériel, pour un montant de 3444,66 euros, pour une structure, type pas de tir, de naturathlon qui serait pérenne sur le site de Chamagnieu (Isère). Une convention est prévue d'être signée entre le Comité AURA et Chamagnieu Plongée.

La structure restera propriété du comité AURA.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adopté à l'unanimité des votants sous réserve de la signature de la convention.

Ces fonds seront débloqués à condition que la convention avec Chamagnieu soit signée.

L'estimation du budget prévisionnel saison 2025/2026 : 361 680 euros alloué.

Estimation si 70 % du budget est utilisé : 253 176 euros.

Estimation si 50 % du budget est utilisé : 180 840 euros.

Les budgets prévisionnels validés seront transmis dans les jours à venir aux CODEP et commissions AURA.

Sujet I.02 – Divers

- Renaud HELSTROFFER souhaiterait avoir plus d'informations quand des activités sont organisées dans les départements du Comité AURA.
- News letter à prévoir pour la rentrée comprenant le bilan de l'année écoulée avec les points importants, la mise en valeur des résultats sportifs, des formations plongées, du fonctionnement du Comité AURA et communiquer sur la prochaine saison. .
- Réunion à prévoir courant du mois d'août pour travailler sur la communication.

La Secrétaire

Patricia AUDOUY



Le Président

Renaud HELSTROFFER



